

COMPTE RENDU DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU JEUDI 25 JUIN 2015

Lycée français "Anna de Noailles" à Bucarest, à **14h30** – Salle de réunion (D011)

Personnes présentes :

MEMBRES SIEGEANT AVEC DROIT DE VOTE

Membres de droit : M. GIGAUDAUT, M. HOUILLE, M. LEPAROUX, Mme EL HARFI, Mme MOCANU, M. BAUJON.
Personnels d'enseignement et d'éducation élus : M. CHAMINANT, Mme MOREL, M. ORIEUX, Mme POLLET, Mme BADESCU.

Personnel administratif et de service élu : Mme CERCEL.

Parents d'élèves élus : Mme THIEULOT, Mme OLENDRARU, Mme MAZILLIER, Mme MAZZUCOTELLI.

MEMBRES SIEGEANT A TITRE CONSULTATIF

Consul de France : M. GRAND Alexis.

Représentant du Conseil Directeur de la Fondation Anna de Noailles : Mme GIGAUDAUT Valentine.

Personnes excusées :

Elèves élus : M. GREGORI Mathieu 1ES, M. RUTAZIHANA Gide TES

Conseillers consulaires : Mme GRUIA DUFAUT Dana, M. LEMAITRE Christian, M. MAYRAND Benoit

Vice-président du CVL : M. LAURENT Thomas TES

Ordre du jour

- Approbation du PV du CE du 12.02.2015
- Résultats aux examens session 2015
- Préparation de rentrée 2015-2016
 - Structure, classes, effectifs et postes enseignants en date du 25.06.2015
 - Organisation de la pré-rentrée des personnels et de la rentrée des élèves
 - Calendrier prévisionnel année scolaire 2015-2016
 - Carte des options au Lycée à la rentrée 2015 (Enseignement du roumain à la rentrée)
 - Information sur les Actions Pédagogiques Pilotes (APP)
- Nouveau Règlement Intérieur du Lycée français Anna de Noailles
- Fonctionnement du logiciel de la BCD pour le prêt de livres

- Bilan des différents Conseils, Comités ou Commissions, et des exercices de sécurité
 - Conseil d'Ecole
 - Conseil du second degré
 - Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté
 - Conseil de la Vie Lycéenne
 - Commission restauration
 - Exercice Séisme / Incendie
- Travaux d'été
- Informations diverses
 - Taux de remplacement des enseignants au Lycée
 - Bilan des Boursiers français pour l'année 2014-2015
 - Les tarifs de la restauration pour la rentrée 2015
 - Information sur le compte financier 2014
 - Nouvelle facturation prévue par la Fondation
 - Fête de l'Ecole
 - Informations AEFE
 - Liste des conventions signées entre le Lycée et les partenaires extérieurs
- Questions diverses à transmettre par écrit pour le lundi 22 juin au plus tard.

Ouverture de séance par le Président du Conseil d'Etablissement à 14h30.

Secrétaire de séance : M. Frédéric Baujon, Directeur de l'école primaire.

Secrétaire adjoint de séance : Mme Delphine MAZILLIER, représentante des parents d'élèves.

Le quorum est atteint.

Nombre de personnes pouvant prendre part aux votes : 15 (en ouverture de séance)

Relecture de l'ordre du jour et précisions des questions diverses

Point n° 1 : approbation du PV du 12 février 2015

Suite à une demande des parents et après discussion l'ajout sera porté page 14/15 du compte-rendu, partie 3. *Enseignement du roumain* :

- Les parents font remarquer qu'il peut paraître discriminatoire le fait que les élèves de nationalité roumaine soient obligés de suivre l'enseignement de la langue roumaine au lycée alors que cet enseignement reste optionnel pour les élèves des autres nationalités.

Suite à cette demande d'ajout qui sera portée sur le PV, Monsieur le Proviseur soumet le PV du 12/02/15 au vote

CONTRE : 0
Abstention : 1
POUR : 14

Adoption du PV 12/02/2015

Point n°2 : Résultats aux examens session 2015

Sur 42 élèves inscrits, 40 ont été reçus après les délibérations du 1^{er} tour et 2 doivent se rendre à Vienne pour passer les épreuves du second groupe, dont les résultats seront connus dans la journée du 25 juin.

La session 2015 en quelques chiffres, c'est :

- 40 élèves admis sur 42 au 1^{er} tour et 2 élèves admissibles.
- Plus de 82% de mentions (calculées sur le nombre de reçus au premier tour) dont 14 mentions TB, soit 35%. On compte également 4 félicitations du jury, soit 4 élèves qui ont une moyenne supérieure à 18/20.

			Nombre et % de Mentions Calculé sur le nombre de reçus au 1^{er} tour								
	Total inscrits	Total reçus	% Reçus	TB	%	B	%	AB	%	Total	%
TL	10	10	100%	3	30%	1	10%	2	20%	6	60%
TES	17	16	94%	5	31,5%	7	43,75%	2	11,75%	14	82,3%
TS	15	14	93,3%	6	42,85%	5	35,71%	2	14,28%	13	92,8%
Total	42	40	95,23%	14	35%	13	32,5%	6	15%	33	82,5%

4 Félicitations du Jury et 2 admissibles qui se rendent aux oraux du second groupe à Vienne

Les résultats des épreuves anticipées de première seront communiqués le 2 juillet aux élèves de première via le site Internet de l'académie de Strasbourg : www.ac-strasbourg.fr. Ils devront pour se connecter sur le site et accéder à leurs résultats se munir de leur numéro de matricule (Cf. convocation).

Les résultats du DNB seront communiqués le 10 juillet aux élèves de 3^{ème} via le site Internet de l'académie de Strasbourg : www.ac-strasbourg.fr.

Monsieur le Proviseur adresse ses très sincères remerciements aux personnels pour leur engagement auprès des élèves.

Point n° 3 : Préparation de rentrée 2015-2016

Structure :

A la rentrée 2015, le Lycée comptera un total de 46 classes réparties ainsi :

- 9 en maternelle
- 18 à l'élémentaire
- 12 au collège
- 7 au lycée

Il y a une création de deux classes par rapport à la rentrée 2015. L'une en CE2 au primaire, et l'autre en 2° au lycée.

Monsieur le Proviseur remercie le Président de la Fondation pour avoir répondu favorablement aux demandes de créations de classes et de postes pour permettre un accueil des élèves dans de bonnes conditions.

Effectifs :

Monsieur le Proviseur précise que les effectifs attendus pour la rentrée prochaine s'élèvent à plus de 1080 élèves contre 1064 à la rentrée 2014 en date du 25 juin.

Répartition attendue :

- | | |
|----------------------------------|--|
| - Maternelle | 218 élèves (contre 234 à la rentrée dernière) |
| - Élémentaire | 431 élèves (contre 442 à la rentrée dernière) |
| - Soit un total au primaire de | 649 élèves (contre 676 à la rentrée dernière) |
| | |
| - Collège : | 285 élèves (contre 259 à la rentrée dernière) |
| - Lycée : | 155 élèves (contre 125 à la rentrée dernière) |
| - Soit un total au secondaire de | 440 élèves (contre 384 à la rentrée dernière) |

Soit 1089 élèves attendus contre 1064 à la rentrée dernière, soit une augmentation globale de 2,3%.

Monsieur le Proviseur évoque la volonté marquée de tout mettre en œuvre pour revenir à une structure de 3 classes par niveau et un effectif global de 1200 élèves au maximum.

Monsieur le Proviseur précise également que la Fondation est d'accord avec cette politique. Il indique par ailleurs que le Président de la Fondation a récemment déclaré en réunion de dialogue social (23 juin) que le Lycée devait tout mettre en œuvre pour donner aux élèves les meilleures des conditions d'apprentissage possibles et aux personnels les meilleures conditions de travail possibles et donc de veiller, dans la mesure du possible, à ne pas surcharger les classes.

Monsieur le Proviseur précise que le niveau CP est un niveau qui sera encore cette année sanctuarisé et que le nombre d'élèves par classe doit rester, dans la mesure du possible, inférieur à 21 élèves.

Postes et recrutement :

Monsieur le Proviseur fait un point sur le nombre de personnels enseignants à la rentrée prochaine. Les recrutements sont pour la plupart terminés. Il manque encore un poste à pourvoir au primaire et au secondaire, il manque un professeur d'EPS à mi-temps, un professeur d'histoire-géographie à temps plein et un professeur documentaliste à temps plein.

Monsieur le Proviseur rappelle que le recrutement des personnels recrutés locaux se fait en étroite collaboration avec la Fondation et que pour les postes d'enseignement les enseignants titulaires de l'Education nationale y sont associés.

Information complémentaire, dans le cadre de la préparation de rentrée 2016 et des démarches administratives à faire auprès de l'AEFE pour demander la création d'un poste expatrié, Monsieur le Proviseur rappelle que les membres du Conseil d'établissement avaient été sollicités par mail pour qu'ils donnent autorisation à Monsieur le Proviseur de demander une création de poste de CPE expatrié à la rentrée 2016.

Monsieur le Proviseur profite de ce point sur la rentrée 2016 pour alerter dès maintenant sur l'évolution des effectifs au secondaire. Il indique que les effectifs de seconde pour la rentrée 2015 sont importants (73 élèves attendus). Il est donc essentiel de commencer dès la rentrée 2015 un travail sur l'orientation des élèves avec les professeurs principaux, Mme Cante et l'Equipe de Direction et de mesurer les impacts des choix d'orientation des élèves sur la DHG afin de préparer au mieux la rentrée 2016.

Carte des options à la rentrée prochaine au Lycée

- Arrêt enseignement EPS en Terminale dès septembre 2015.

Suite au Conseil du second degré, le Lycée a choisi d'arrêter l'enseignement de l'option EPS en classe de Terminale. Cette option n'est suivie que par peu d'élèves, d'autre part, son enseignement n'existe pas avant la classe de Terminale.

- Passage de 2h à 3h d'EPS en classe de 6^{ème}

Suite au Conseil du second degré, le Lycée a choisi d'augmenter d'une heure par semaine l'enseignement de l'EPS en 6^{ème}. Monsieur le Proviseur précise que cette augmentation d'une heure par semaine aura quelques répercussions sur les EDT des collégiens et qu'il est possible qu'ils aient cours jusqu'à 16h30 une fois par semaine.

- Enseignement du roumain au Lycée

Suite au Conseil du second degré, Monsieur le Proviseur propose de répondre favorablement à la demande récurrente des parents de rendre le roumain optionnel pour tous les élèves à l'entrée en Seconde. Actuellement il est obligatoire pour les roumanophones et optionnels pour les autres élèves. Cette disposition vise à ne pas imposer une discipline à un élève en fonction de sa nationalité ou de ses compétences linguistiques. Néanmoins Monsieur le Proviseur rappelle avec insistance tout l'intérêt qu'il

Il y a pour des élèves à suivre l'enseignement de la langue du pays d'accueil, même lorsque celui-ci est rendu optionnel.

En résumé, Monsieur le Proviseur présente la nouvelle carte des options et des enseignements au Lycée pour la rentrée 2015 et la soumet au vote :

La proposition de la nouvelle carte des options pour la rentrée 2015 est mise à vote

CONTRE :	0
Abstention :	0
POUR :	16 (<i>un titulaire est arrivé à 15h30</i>)

La nouvelle carte des options est adoptée à l'unanimité.

Organisation de la pré-rentrée des personnels et de la rentrée des élèves

Pour les personnels, la prérentrée se déroulera sur 1,5 jour.

Avec pour les nouveaux personnels une réunion d'information générale le lundi 31 août 2015.

La proposition de l'organisation de pré-rentrée de personnels est mise à vote:

CONTRE :	0
Abstention :	0
POUR :	16

La prérentrée des personnels est adoptée à l'unanimité

La proposition de l'organisation de la rentrée des élèves est mise à vote :

CONTRE :	0
Abstention :	0
POUR :	16

L'organisation de la rentrée des élèves est adoptée à l'unanimité

Calendrier prévisionnel année scolaire 2015-2016

Le calendrier prévisionnel est présenté et discuté, il en ressort les modifications suivantes :

- Le 14/10 est retenu comme ½ journée pédagogique avec une demande de mettre en place des devoirs surveillés pour les élèves des classes à examens.

- La remise des livrets pour le primaire et la journée de rencontre des parents-professeurs pour le secondaire sont arrêtées au mercredi 16 décembre. Avec une demande des professeurs du secondaire de veiller à ce qu'il n'y ait pas de conseils de classe ce jour-là (des devoirs pour les classes à examens sont à organiser).
- La fête de l'école est maintenue au samedi 11 juin, la fête de la musique décalée au vendredi 24 juin
- Les représentants de parents demandent à ce qu'on n'attende pas le résultat des élections pour solliciter les parents volontaires pour être les représentants des parents en Conseil de classe. Monsieur le Proviseur valide le principe et mettra tout en œuvre pour informer les usagers.

La proposition du calendrier prévisionnel pour l'année 2015-2016 est mise à vote :

CONTRE :	0
Abstention :	0
POUR :	16
<i>Le calendrier prévisionnel est adopté à l'unanimité.</i>	

Monsieur le Proviseur profite de l'adoption du calendrier prévisionnel pour rappeler que le Lycée compte une option théâtre pour les élèves à partir de la classe de 2°. Il indique que cette option implique pour les familles la participation à certains festivals de théâtre, ainsi le voyage à Arad se déroulera comme à l'habitude durant les vacances d'automne et devra être voté au CE du 01/10/2015.

Information sur les Actions Pédagogiques Pilotes (APP)

Monsieur le Proviseur informe les représentants de la communauté scolaire que les APP et APO rédigées par les professeurs ou par les responsables de projets ne pourront pas être retenues par l'AEFE cette année. En effet, la validation des APP ou APO a été faite après la date limite du 8 juin. L'AEFE nous a fait savoir qu'elle ne pouvait plus tenir compte de nos demandes.

Monsieur le Proviseur exprime ses regrets et remercie toutes les personnes qui avaient pris le temps de rédiger des projets de qualité. Cela n'empêchera pas pour autant la réalisation de certains projets qui pourront trouver des financements au sein de l'établissement. La Fondation soutiendra les projets pédagogiques comme elle l'a toujours fait par ailleurs.

Point n° 4 : Nouveau règlement intérieur du Lycée

Monsieur le Proviseur rappelle que tout au long de l'année, Monsieur le Proviseur Adjoint a animé la commission Règlement Intérieur.

Monsieur le Proviseur adjoint a assuré tout au long de l'année un travail de fond et de qualité avec tous les membres qui ont participé à l'élaboration d'une proposition de nouveau RI et qui sont ici remerciés.

Monsieur le Proviseur précise que ce document a été visé par l'AEFE et par l'Académie partenaire de Strasbourg à travers leurs services juridiques respectifs.

Monsieur le Proviseur rappelle également que le volet disciplinaire tel qu'il existe en France et défini par des textes officiels, notamment le Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale, ne peut s'appliquer dans les lycées de l'AEFE comme il s'applique en France. Ce principe fondamental est par ailleurs rappelé par le Code de l'Éducation.

Ainsi le service juridique de l'AEFE précise :

« Les établissements d'enseignement français à l'étranger, quel que soit le lien contractuel qui les unit avec l'AEFE (statut de partenaires ou de conventionnés), et dès lors qu'ils figurent sur l'arrêté d'homologation du Ministère de l'Éducation Nationale, se voient appliquer un certain nombre de dispositions du code de l'éducation, en vertu de l'article R.421-1 de ce même code.

S'agissant de la matière disciplinaire les établissements conventionnés et partenaires sont invités à se référer à la circulaire AEFE n°2261 du 23 septembre 2014 relative à l'organisation et au fonctionnement des instances. Cette circulaire adapte certaines dispositions de code de l'éducation aux établissements de l'étranger.

L'article R. 451-11 du code de l'éducation indique également :

« Les droits et obligations des élèves et les règles de participation des membres de la communauté éducative sont définis, en concertation avec les organes consultatifs de l'établissement, par le règlement intérieur de cet établissement, dans le respect des principes généraux mentionnés aux articles L. 111-4, L. 236-1, L. 511-1 et L. 511-2, ainsi que de la législation de l'Etat dans lequel l'établissement est situé. » »

Suite aux discussions lors de la présentation de Monsieur le Proviseur Adjoint, quelques modifications à la marge sont apportées et une d'entre elle concerne un problème de terminologie :

- le terme « contrevenant » est changé en « Elève concerné ». Ces précautions sont prises dans l'unique but de rappeler que les instances disciplinaires du Lycée ne doivent en aucun cas être assimilées à des instances judiciaires. Le Lycée français Anna de Noailles, et plus généralement l'Ecole Républicaine sanctionne des agissements qui enfreignent les termes du règlement intérieur de l'établissement et que les sanctions prononcées par le Lycée doivent avoir une portée éducative.

La nouvelle proposition du RI du Lycée, assortie des modifications portées en séance est mise à vote

CONTRE :	0
Abstention :	0
POUR :	16

La proposition est votée à l'unanimité.

La représentante de la Fondation souhaite s'exprimer. Elle remercie les membres de la commission RI pour la qualité du travail fait et se dit satisfaite de voir que ce nouveau RI répond aux attentes de tous.

Point n°5 : Fonctionnement du logiciel de la BCD pour le prêt de livres

Le Lycée français Anna de Noailles demande à créer un traitement automatisé de données à caractère personnel à travers le logiciel BCDi utilisé par les personnels qui travaillent à la BCD ou au 3C. Il s'agit des données suivantes : Etat civil, Vie professionnelle et données de connexion (adresse mail).

Monsieur le Proviseur demande à ce que ces données puissent être communiquées aux personnels du 3C et de la BCD qui utilisent le logiciel BCDi.

CONTRE :	0
Abstention :	0
POUR :	16

La proposition est votée à l'unanimité.

Point n°6 : Bilan des différents Conseils, Comités ou Commissions, et des exercices de sécurité

- **Conseil d'école** : Le dernier Conseil d'école s'est réuni le jeudi 11 juin 2015. Au cours de cette séance, il a été question de présenter un bilan des différentes actions pédagogiques et projets réalisés au cours de l'année scolaire. Pour consulter le compte rendu du Conseil d'école : <http://lyceefrancais.ro/espace-parents/comptes-rendus-des-instances-de-letablissement/comptes-rendus-des-conseils-decole/>
- **Conseil du second degré** : Monsieur le Proviseur indique que les Conseils du second degré au cours du 3^{ème} trimestre ont permis la préparation du dernier Conseil d'établissement de l'année scolaire en cours.
- **CESC** : Monsieur le Proviseur indique qu'une seule réunion s'est tenue cette année.
Des actions de prévention contre le harcèlement ont été mises en place et menée par un psychologue pour les élèves du secondaire.
D'autre part, les parents ont souhaité que des actions de préventions des dangers de l'internet soient faites. Les parents demandent en CE que l'année prochaine, la journée du « *Safer Internet Day* » soit mise en avant au Lycée et que des actions de prévention autour des dangers de l'Internet soient mises en place. Pour information, en 2016 elle est prévue le mardi 9 février 2016.

CVL : Le 27 et 28 mai 2015, le Lycée Stendhal de Milan a accueilli les représentants des CVL des différents lycées français en Europe pour le Conseil européen de la vie lycéenne. Les élèves représentants se sont réunis d'abord en CVL de zone, ensuite en plénière (CVL d'Europe). Notre

établissement a été représenté par la membre du CVL Marie – Huguette Rutazihana, élève en classe de 2nde B.

Chaque établissement a préparé pour l'occasion un clip sur le thème « Nourrir la planète en 2050 ».

Le lendemain, après avoir assisté à une conférence tenue au sujet des « Innovations et politiques pour une alimentation durable », les élèves ont visité l'Exposition Universelle de Milan.

Le site VILA, le site des délégués lycéens de l'AEFE, a été lancé à l'occasion (<http://www.vila-aefe.fr/>).

- **Commission restauration** : La commission Restauration s'est réunie 2 fois pendant cette année scolaire et nous avons travaillé sur des points d'amélioration : contrôle par la diététicienne et amélioration / menu avec choix pour l'élémentaire / restriction sur la distribution du sel et du sucre / Mise en place d'une boîte à idée / Surveillance accrue / Tarifs différenciés entre les repas Maternelle / Élémentaire / Collège-Lycée. Les prochains points à travailler sont : amélioration de l'acoustique de la salle (prévue pour la rentrée de Septembre 2015) / Demande de produits de qualité supérieure / Choix pour l'élémentaire : plus souvent / Même repas pour le Collège Lycée et l'Elémentaire / Respect des menus. En conclusion : il y a des améliorations au fil de l'année et il faut continuer à échanger sachant que le prestataire Restauration est à notre écoute.
-
- **Exercice de sécurité (séisme, incendie)** : Monsieur le Proviseur précise que les exercices réglementaires ont été menés aux dates suivantes pour le premier et troisième trimestre de l'année scolaire 2014-2015. Ils ont fait l'objet d'un rapport détaillé.

1. Alerte Incendie :

- 12 novembre 2014
- 13 mai 2015

Conclusion exercice incendie :

Le point à améliorer : diminuer encore le temps d'évacuation de tous les espaces.

2. Alerte séisme :

- 15 décembre 2014
- 19 mai 2015

Conclusions des exercices sismiques

- Pour remédier à ces deux problèmes, il convient de demander au responsable roumain de la sécurité de revoir les lieux de rassemblement sur la base de nos observations et de lui demander d'être présent également lors des exercices d'entraînement.

- D'autre part, il conviendrait de supprimer le signal incendie durant l'exercice sismique et de demander explicitement aux usagers de quitter les lieux selon les consignes transmises dès la fin du signal qui simule un tremblement de terre.

Point n°7 : Travaux d'été

Liste des travaux validés par le CDF (montants prévus au budget) :

- Dépôt pour BCD dans l'infirmerie (Bâtiment B – RDC) : 2.300 Euro HT
- Travaux dans cours (jardinières coté Entrée et côté Cour + Préau) : 26.870 Euro HT
- Total : 29.170 Euro HT => 36.170,80 Euro TTC (160.960 Ron)**
- Travaux à discuter pour lancer les démarches à la rentrée : Garderie / Réfectoire Professeurs (80 m2) dans la zone patio entre les bâtiments B et C

Liste des travaux et/ou achats prévisionnels :

- Installation de fontaines à eau reliées au réseau dans la cour de l'Ecole élémentaire
- Aménagement des réserves de matériel EPS Maternelle et Élémentaire
- Aménagement du gymnase pour accueillir des spectacles (revêtement du sol, aménagement d'un espace scénique, achat de chaises)
- Aménagement de l'entrée de l'Ecole maternelle (signalétique et peintures au sol dans la cour de l'école Maternelle)

Point n°8 : Informations diverses

- **Taux de remplacement des enseignants au Lycée** : Monsieur le Proviseur adjoint fait le bilan des remplacements et complète les informations transmises lors du dernier CE.

	Bilan au 11 février 2015 (1 ^{er} semestre)			Bilan au 1 ^{er} juin 2015 (année scolaire)		
Motifs d'absence	Heures de cours assurés	de non Heures remplacées	Taux remplacement	Heures de cours assurés	de non Heures remplacées	Taux remplacement
Absences prévues (formation concours, voyage scolaire...)	36	24,5	68%	265	82	31%
Dont formation	20	8,5	27,5 %	193	65	33,5 %
Absences non prévues	179,5	55,5	31%	196	62	31,6 % %
Dont Maladie = absences dont on est prévenu le jour même donc difficile à anticiper...	28,5	3,5	12,5 %	45.5	10	22%
Total	215,5	80	37 %	461	144	31,2 %

- **Bilan des Boursiers français pour l'année 2014-2015** : La DAF de l'établissement précise le montant des bourses pour le Lycée cette année scolaire

34 élèves sont concernés en 2014-2015 par des bourses de l'AEFE

	RON	EURO
droits de scolarité	749 881,76	168 512,76
droits d'examen	2 795,37	628,17
cantine scolaire	66 097,08	14 853,28
transport scolaire	82 959,50	18 642,58
TOTAL	901 733,71	202 636,79

- **Les tarifs de la restauration pour la rentrée 2015** :

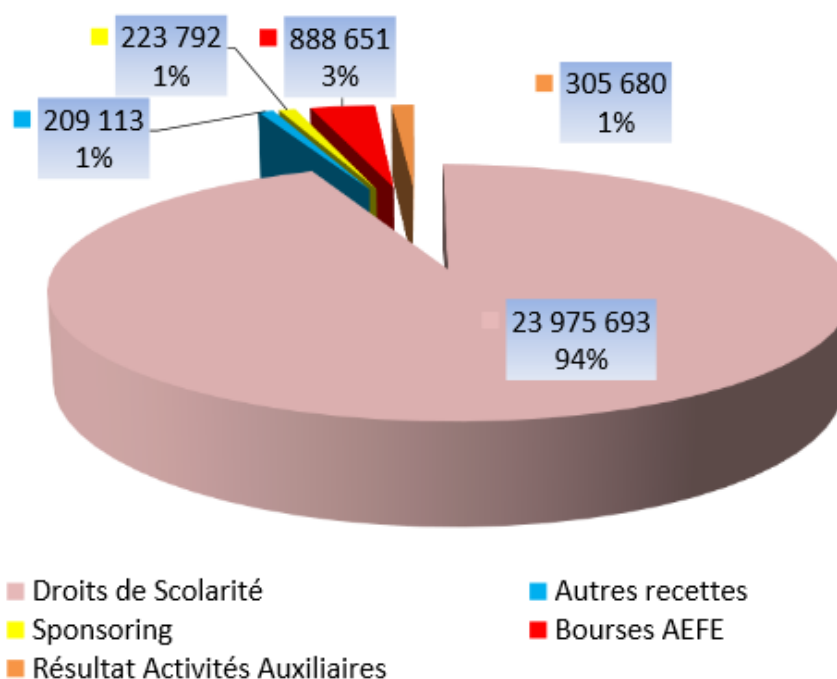
Chaque année, le contrat entre le prestataire et la Fondation prévoit une révision des tarifs en fonction d'indices économiques encadrés. Cette année elle sera de 0,65 %. Autre donnée à prendre en compte la baisse de la TVA pour les produits alimentaires et les activités de restauration : elle passe de 24 % à 9 %.

Les nouveaux tarifs appliqués à la rentrée prochaine pour les élèves et les personnels seront les suivants :

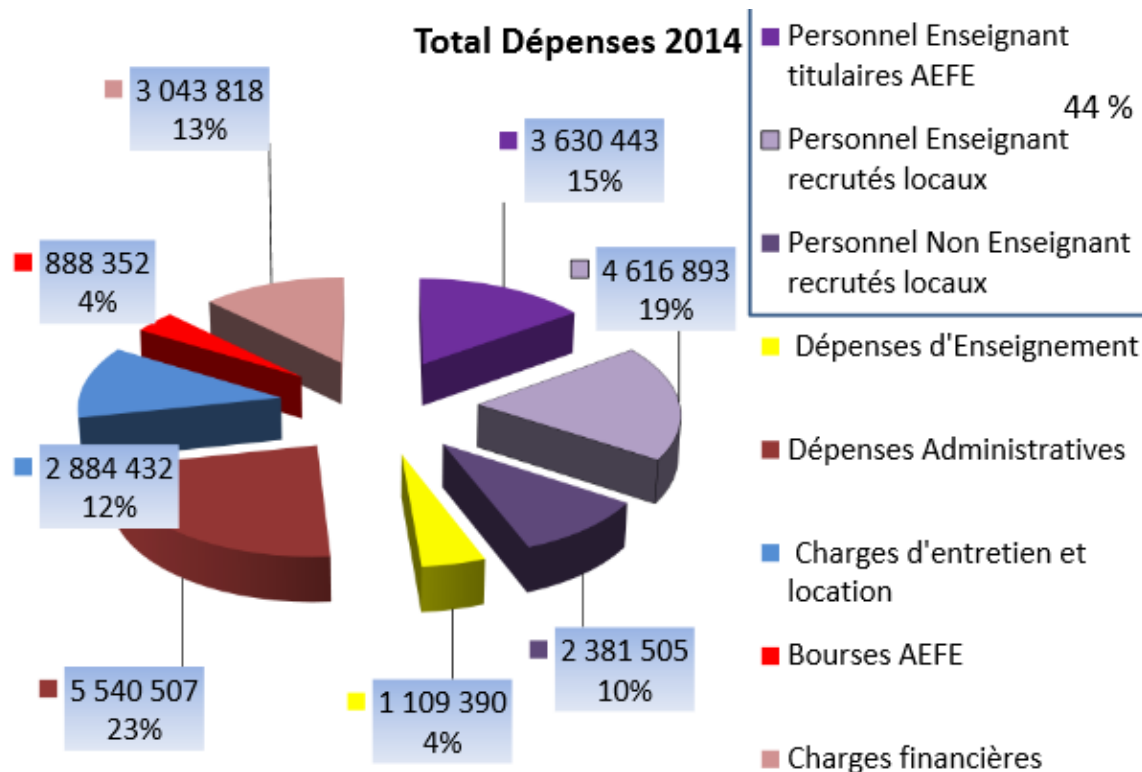
- Prix du repas à la Maternelle : avant 4,10 € => passe à **3,25 €**
- Prix du repas à l'Elémentaire : avant 4,10 € => passe à **3,50 €**
- Prix du repas au Secondaire : avant 4,10 € => passe à **3,70 €**
- Prix du repas (2 plats) Adultes : avant 10,25 Ron => passe à **9,00 Ron**
- Prix du repas (3 plats) Adultes : avant 20,50 Ron => passe à **18,00 Ron**

- **Information sur le compte financier 2014** : La DAF de l'établissement commente les graphiques ci-après. Elle indique que les documents ont été réalisés avant la mise à jour par l'AEFE du bilan des bourses pour l'année 2014-2015, ce qui explique la différence entre les indications portées sur les documents de synthèse présentés et le bilan du boursier précisé juste avant.

Total Recettes 2014



Total Dépenses 2014



- **Nouvelle facturation des écolages prévue par la Fondation pour la rentrée 2015**

Les frais de scolarité de l'année scolaire 2015-2016 seront désormais payables en 2 échéances contre 3 aujourd'hui actuellement.

- La première échéance sera envoyée aux parents fin Juin 2015 et sera à régler pour le 10/09/2015 au plus tard. Celle-ci représentera 40 % du total annuel.
- La deuxième échéance sera envoyée début Décembre 2015 pour un règlement au plus tard le 15 Février 2016. Elle représentera 60 % du total annuel.
- Un prélèvement mensuel pourra être demandé par les familles, dans ce cas un engagement formel sera établi entre les familles et les services financiers du Lycée.

- **Fête de l'Ecole** : L'édition 2015 de la fête du Lycée a connu un très grand succès grâce à l'engagement des parents volontaires et au soutien des partenaires et sponsors.

- **Informations AEF** :

Monsieur le Proviseur fait savoir aux membres du CE que l'AEFE a octroyé une subvention pour soutenir des projets pédagogiques. Il remercie l'AEFE pour ce soutien fort du Lycée et en profite pour rappeler que l'AEFE a toujours soutenu le développement du nouveau Lycée.

- **Liste des conventions signées entre le Lycée et les partenaires extérieurs** : Madame la DAF du Lycée liste pour information toutes les conventions pédagogiques signées par le Lycée.

Listes des conventions et partenariats LFBADN

<i>Partenaires</i>	<i>Objet</i>	<i>Dates</i>	<i>Tacite reconduct ion</i>	<i>Axe projet d'établissement</i>
Conventions d'ordre pédagogique				
Scoala n° 136 quartier Ferentari	Partenariat pédagogique et culturel	2014 - 2015	OUI	ACTION N° III 1.1-1; ACTION N°III 1.1-4; ACTION N°III 1.2-1
Alan METS	Semaine de la Littérature Jeunesse	2014-2015		ACTION N°II 1.1-2; ACTION N° III 1.1-3
Karin SERRES	Semaine de la Littérature Jeunesse	2014-2015		ACTION N°II 1.1-2; ACTION N° III 1.1-3
Opéra National de Bucarest	Partenariat artistique et culturel classes de Primaire	2014-2015	OUI	Axe III : Ouverture et Culture
Collège économique Virgil Madgearu	Participation aux débats scientifiques APP Débats - toi !	2014-2015		Axe III : Ouverture et Culture
Institut Français de Roumanie	Organisation certification en français et formation des personnels du lycée	2014-2015	OUI	ACTION N° II 2.1-2
Association Terra Dacica Aeterna	Partenariat pédagogique et culturel	2013-2014 2014-2015		Axe III : Ouverture et Culture
<i>Partenaires</i>	<i>Objet</i>	<i>Dates</i>	<i>Tacite reconduct ion</i>	<i>Axe projet d'établissement</i>
Conventions d'ordre administratif - Examens/Concours/ FC				
Lycée français de Vienne	Organisation épreuves et jurys Baccalauréat	2014-2015		Axe I : Favoriser la réussite de chacun des élèves dans le cadre d'un enseignement d'excellence
Lycée français de Sofia	Organisation TPE et capacités expérimentales baccalauréat	2015 - 2015		
Ecole française de Belgrade	Organisation TPE et capacités expérimentales baccalauréat	2014-2015		
Institut Biologique et de Pathologie cellulaire Nicolae Simionescu	Découverte du laboratoire et expériences scientifiques pour les 1ères S (TPE)	2014-2015		
Concours Sésame France	Organisation concours Sésame 2015	2014-2015		
Lycée français de Rome	Organisation et fonctionnement mutualisation Formation Continue ZESE	sept-12	OUI	
Collège Lucien Cézard de Fontainebleau- France -	Formation CPE	mai-15		
Lycée Etienne Bezout Nemours - France -	Formation CPE	juin-15		
British Council	Organisation certifications en anglais	2014-2015		ACTION N°II 4.1-1
<i>Partenaires</i>	<i>Objet</i>	<i>Dates</i>	<i>Tacite reconduct ion</i>	<i>Axe projet d'établissement</i>
Conventions diverses				
Responsable concerné	Catéchèse	2014-2015	OUI	

Point n°9 : Questions diverses

- Questions des enseignants du secondaire pour le CE du 25/06

1) Absence des professeurs (au mois de juin en particulier): bien insister et préciser auprès des parents que les enseignants qui ne peuvent assurer les cours ne sont pas en vacances mais reçoivent une convocation obligatoire pour les épreuves ou une formation. Préciser "absence professionnelle" dans ce cas.

Monsieur le Proviseur indique qu'effectivement certains professeurs du secondaire sont en charge de corrections ou interrogations dans le cadre des examens de fin d'année.

2) Question de l'accès au 3C en fin d'année: le 3C doit rester un espace disponible pour les élèves à une période de l'année où ils ont plus de temps pour lire et se documenter. Le 3C n'est pas la BCD (les enseignants du primaire disposent d'une bibliothèque dans leurs classes et peuvent s'échanger leurs livres si la BCD est fermée, ce qui n'est pas possible en collège-lycée).

Réponse de Monsieur le Proviseur : La fermeture du 3C est toujours une situation problématique pour les élèves, qu'il s'agisse de fermetures ponctuelles pour permettre à ceux qui s'investissent dans la réalisation de projets pédagogiques de les faire vivre en temps et en heure tout au long de l'année scolaire, ou bien lorsqu'il s'agit de fermetures plus administratives liées aux obligations de travail des personnes qui gèrent le fonctionnement du 3C et qui ont la charge notamment en fin d'année de la restitution des manuels scolaires, entre autres, parmi les nombreuses autres tâches propres à tout 3C (inventaires, recollement, désherbage, commandes des manuels et des livres de la rentrée etc.).

Le Lycée s'efforcera de rechercher quelles solutions il pourrait apporter en telles circonstances pour optimiser encore la gestion de ces périodes et également garantir à tous les personnels, enseignants et administratifs une fin d'année la plus agréable pour tous.

3) Conseils de classes : demander aux parents élus de préciser au début de leur intervention le nombre de retours qu'ils ont obtenus (ce qui permet d'établir si une remarque est portée par 1 parent ou 20 dans la classe).

Monsieur le Proviseur prend acte de la demande.

4) Portions à la cantine: parfois congrues pour les collégiens et les lycéens. L'argument "revenir se resservir" est matériellement rendu impossible, puisque l'élève doit laisser passer de façon prioritaire tout élève n'étant pas servi. Pour le dire plus simplement, dès son premier passage, si l'élève en demande "un peu plus", on doit le lui donner (ce qui n'est pas le cas actuellement).

Cette remarque sera transmise à la commission restauration, mais Monsieur le Proviseur indique que des efforts ont été faits par le prestataire. Les élèves peuvent se resservir, s'ils rencontrent des difficultés, il les invite à le faire savoir au CPE.

5) L'accès au parking: pourquoi le maintien du plan Vigipirate? Crainte des professeurs de ne plus jamais avoir accès au parking.

Monsieur le Proviseur indique : « pour m'en être entretenu avec les services de l'Ambassade et plus particulièrement Madame la Première conseillère, en charge de la sécurité, il n'est pas encore d'actualité de lever le plan Vigipirate tel que nous le connaissons depuis le 8 janvier 2015. Je vous rappelle que toutes les voitures qui entrent dans l'établissement sont identifiées et les plaques d'immatriculation connues et

notées sur un cahier spécifique. Comme je l'ai déjà signalé, la mesure ne pourra être levée que par décision de Monsieur l'Ambassadeur de France en Roumanie. »

6) Bilan de l'alerte séisme

Fait en séance

7) Problème du dojo + question sanitaire (fermetures longues des WC).

Réponse de la Fondation :

Un affaissement du perron de la sortie de secours près de la salle de spectacle est apparu suite à un tassement des couches inférieures du terrain.

Conséquence : la canalisation des eaux usées/Eaux vannes de cette partie du bâtiment D s'est retrouvée écrasée partiellement : réduction du diamètre et donc elle s'est bouchée. Le réseau s'est mis en charge et sous le poids, la canalisation a cédé dans le plafond du DOJO. Les eaux vannes se sont déversées sur le tapis.

⇒ *La réparation complète oblige à casser le perron et cela sera fait après le départ en vacances des élèves, pour ne pas bloquer la sortie de secours près de la salle de spectacle qui connaît son pic d'affluence en cette fin d'année scolaire.*

⇒ *Nous avons lancé la commande de nouveaux tapis. Les matières fécales étant porteuses de germes pas forcément bénins, nous avons pris la décision de ne pas les réutiliser.*

Le DOJO sera ouvert à la rentrée de Septembre après remise en état du plafond et nettoyage approfondi.

- Questions des enseignants du Primaire pour le CE du 25/ 06

1. Vigipirate : de nombreux déplacement continuent de se faire dans le Lycée par les services de Cantine et de transport des élèves. Aujourd'hui, finalement, les seuls véhicules qui ne sont plus autorisés à entrer dans l'établissement sont ceux des personnels. Les autres véhicules rentrent sans contrôle systématique, la justification de sécurité ne s'applique donc pas du tout.

Peut-on, enfin, mettre un terme à cette mesure ou dans le cas contraire, ne devrait-on pas la faire appliquer avec la même rigueur pour tous les usagers ?

Voir réponse précédente

2. La pluie ou mauvais temps : qu'est-il prévu pour nos élèves ces fameuses journées ?

Monsieur le Proviseur rappelle que des travaux sont programmés durant l'été. Ces informations sont déjà connues de tous les personnels du premier degré et il les invite à relire le compte-rendu du Conseil d'Ecole du 11 juin dernier. « Agrandissement du préau de la cour de l'école élémentaire ; déplacement des bacs à fleurs et transformation de certains bacs en bancs pour les élèves » Lorsque le mauvais temps est de rigueur, Monsieur le Proviseur rappelle que le Directeur met tout en œuvre pour permettre aux élèves de rester à l'abri en salle de spectacle, ou dans les couloirs voire le préau du collège ».

3. Budget : Pourquoi les budgets pédagogiques alloués à chaque classe ont-ils été ainsi réduits sans avis préalable ou discussion aucune ? (presque 30%). Tous les budgets ont-ils été ainsi réduits (au secondaire également) ?

(Compte-rendu du Conseil de cycle 2 du 12 mai) Incompréhension de la décision de retirer les commandes de consommables des crédits pédagogiques qui ont été déjà amputés. Au cycle II, les consommables sont indispensables et nombreux. Le Conseil demande à ce que la ventilation des 2000 RON amputés du budget de chaque classe soit clairement énoncée (ventilation entre les manuels, le transport et les projets). Les consommables indispensables (fichiers de français et maths) ne pourraient-ils pas être systématiquement imputés sur la ligne "manuels" étant donnée la baisse des crédits de 2000 Ron par classe?

Réponse de la DAF : Comme évoqué lors du Conseil d'établissement du mois de février 2015, la répartition des budgets pédagogiques a été faite différemment : la même répartition a été faite au Secondaire : crédits par discipline et ligne projets Secondaire.

- les crédits pédagogiques par classe sont de 5 000 RON pour les fournitures pédagogiques, plus les disciplines linguistiques, FLSCO... = 138 000 RON ;
- tous les projets de sortie et projets spécifiques ne sont plus pris sur chaque budget classe mais sur une ligne projet pédagogique Primaire : 40 000 RON en 2015 ;
- la ligne transport scolaire a été augmentée par rapport à 2014 pour prendre en charge tous les projets : 16 500 RON en 2015 ;
- la ligne des manuels scolaires permet d'acheter tous les manuels et tous les fichiers de français et de maths : 50 000 RON décomposés comme suit : 30 000 RON pour le renouvellement des manuels (en particulier pour les CP) et 20 000 RON pour l'achat des fichiers.

Il est prévu d'augmenter cette ligne de dépenses des manuels scolaires au BP 2016.

4. Travaux : Dans les travaux de l'été, est-il prévue l'insonorisation de la cantine ?

Réponse de la Fondation : Oui cela est prévu et les travaux seront financés par la baisse de la TVA sur tous les produits de l'alimentation.

5. Calendrier scolaire : Pourquoi pas de fêtes nationales françaises dans le calendrier prévisionnel (type 11 novembre) ? Pourquoi uniquement des fêtes religieuses et/ou roumaines ?

La question du calendrier scolaire a été traitée par tous les membres du conseil d'établissement en séance ordinaire le 12 février dernier. C'est durant cette séance que le calendrier 2015-2016 a été adopté à l'unanimité après étude de deux propositions dont l'une relevant du Conseil d'école. Monsieur le Proviseur rappelle que le calendrier est élaboré d'après la circulaire qui en fixe la mise en œuvre.

La question spécifique des fêtes nationales françaises avait déjà été évoquée en séance le 12/02 dernier, notamment le 11 novembre. Décision a été prise de ne pas fermer le Lycée pour justement permettre aux équipes et aux élèves de réaliser des projets pédagogiques qui donnent sens et permettent des réflexions en relation avec les fêtes nationales françaises.

6. Absentéisme des élèves : Nous sommes confrontés à de plus en plus d'absences (parfois plusieurs jours) injustifiées ou "injustifiables" ... concours sportif, concours de musique ... Mis à part un rappel systématique à l'obligation d'assiduité scolaire, que peut-on faire ?

Monsieur le Proviseur rappelle ce que le Directeur a mis en place de manière à contrôler l'assiduité des élèves. Chaque mois, les cahiers d'appel des enseignants sont visés par le Directeur, lorsqu'apparaissent plus de deux absences non justifiées, un courrier est systématiquement envoyé aux familles leur rappelant

l'obligation d'assiduité. Si le Directeur constate que l'assiduité n'est pas rétablie, les parents sont convoqués. Concernant les demandes d'absence exceptionnelle, il a souvent été rappelé aux familles, que le scolaire primait sur les activités de loisirs. Pour rappel, les absences autorisées sont : la maladie de l'enfant (ou d'un de ses proches s'il est potentiellement contagieux), une réunion solennelle de famille, un empêchement causé par une difficulté dans les transports, l'absence temporaire des parents lorsque l'enfant les suit. Quel qu'en soit le motif, l'absence doit être signalée auprès de l'administration de l'établissement scolaire. A noter qu'un certificat médical ne peut être exigé que pour certaines maladies contagieuses. A titre exceptionnel des absences peuvent être autorisées mais Monsieur le Proviseur et Monsieur le Directeur rappellent systématiquement aux familles que cela peut entraîner des conséquences négatives sur le bon déroulement de la progressivité des apprentissages des élèves. Au secondaire, la Vie scolaire est en charge du suivi des absences. Pour la pratique d'une activité à haut niveau, des adaptations d'emploi du temps peuvent être consenties au cas par cas après rencontre avec les familles et analyse des résultats scolaires.

- **Questions diverses des parents**

1) Règlement intérieur

a. Suite aux modifications du règlement intérieur en mars 2015, quel est le bilan de sa mise en œuvre concernant les téléphones portables et autres appareils nomades. Nombre de cas de confiscation d'appareils et de récidives (2ème voir 3ème confiscation), nb d'élèves concernés (collège, lycée)

Réponse du CPE : Il y a eu au secondaire 55 confiscations de téléphone portable dont 4 récidives (une deuxième fois) ; pas de 3ème fois.

b. Suite aux modifications du règlement intérieur en mars 2015, quel est le bilan de sa mise en œuvre concernant la tenue vestimentaire. Nombre de situations de non-respect des règles, comment est-ce concrètement mis en œuvre car plusieurs parents constatent que des élèves portent, depuis les beaux jours, des shorts très courts pourtant évoqués comme indécents dans le nouveau règlement. Interrogation des parents sur la réelle mise en œuvre de ce point de règlement et sur le fait que les élèves constatent eux aussi que la nouvelle règle n'est pas appliquée.

Concernant la tenue, étant donné que la plupart des remarques se font à l'entrée de l'établissement et dans les couloirs (par le personnel vie scolaire) elle ne sont pas enregistrées toutes, mais cela concerne environ une dizaine d'élèves par jour. Le personnel VS vérifie que dans la période qui suit la personne concernée porte une tenue correcte. La CPE a convoqué dans son bureau plusieurs élèves et une vingtaine de coups de fils et de mails ont été donnés par elle ; elle a vérifié par la suite que les élèves convoqués ne reviennent plus avec les mêmes tenues. A noter qu'un nombre de familles sont dans la contestation (voire parfois agression verbale) par rapport à ce sujet.

2) Résultats scolaires du Lycée français Anna de Noailles

a. Bilan des résultats du DNB et du baccalauréat. Quand sont prévues les informations sur les résultats des élèves du Lycée aux examens du brevet DNB, du bac de français et TPE en 1ère et du baccalauréat ? Les informations qui seront diffusées par email aux parents et sur le site feront-elles mention des moyenne/mini/maxi, nombre d'élèves concernés, détail des mentions ?

Les informations ont été données en séance. Une information de dernière minute est précisée. Monsieur le Proviseur adjoint indique que les résultats définitifs sont tombés. Il informe que les deux élèves qui s'étaient rendus à Vienne pour les oraux du second groupe ont tous les deux été reçus. Ce qui donne 100%

de réussite au bac pour la session 2015. Monsieur le Proviseur précise qu'il n'y aura ni communication des notes, ni des moyennes des élèves.

b. Performances des élèves du Lycée

Il est mentionné dans de nombreuses communications la notion de lycée d'excellence à propos du Lycée français Anna de Noailles. Cette notion est toute relative et nécessite d'être entérinée par le devenir des anciens élèves du Lycée français Anna de Noailles, en complément des seuls résultats au baccalauréat. Les parents souhaitent disposer de statistiques sur le post BAC (répartition des élèves par type d'études supérieures (université, classes préparatoires lettres/scientifiques/commerce, écoles à prépa intégrée, IUT/BTS, ...) en France, en Roumanie et à l'étranger ainsi que sur le diplôme finalement obtenu par les élèves (master, DEA, doctorat, BTS, ingénieur, école commerce, médecin, ...) par type de grandes filières et/ou d'écoles d'excellence et/ou de métiers. Ce type de données permettrait de mieux illustrer l'excellence.

Monsieur le Proviseur indique que ce travail a été réalisé par la Conseillère d'orientation du Lycée et en profite pour la remercier pour la qualité du travail fait tout au long de cette année qui est la 1^{ère} fois où le Lycée compte dans ses personnels une personne dédiée uniquement à l'orientation. Le devenir des élèves sera précisé sur le site Internet du Lycée, dans la rubrique orientation. Les parents peuvent consulter ces informations à l'adresse suivante : http://lyceefrancais.ro/pdf/bac/orientation-post_bac.pdf. Actuellement les résultats 2014 sont en ligne. Ce n'est qu'en septembre 2015 que le devenir précis des élèves ayant eu le bac en juin 2015 sera connu.

3) Prévention – santé – sécurité

a. Exercices de simulation en cas d'incendie et de séisme. Des exercices ont-ils eu lieu pendant l'année scolaire ? Quels en sont les résultats (durée d'évacuation par exemple) ?

Voir compte-rendu séance.

b. Prévention sur les dangers d'internet, sur le harcèlement à l'école. Des actions ont démarré sur le dernier trimestre concernant le harcèlement scolaire et une permanence de psychologue scolaire a été mise en place. Quel est le plan d'actions à moyen terme sur la prévention dès le primaire et pour chaque degré (collège, puis lycée), sur les dangers d'internet et le numérique (téléphones portables, réseaux sociaux, droit à l'image, ...), sur le harcèlement, la sexualité, les addictions (alcool, tabac, drogue) ? La commission CESC a besoin d'un plan de travail à 3 ans réactualisé chaque année, qui permette d'engager des actions dès le début de chaque année scolaire.

Voir compte-rendu séance.

c. Tabac au lycée

Demande de faire sur le point sur ce qui est autorisé ou non dans l'enceinte de l'établissement pour les élèves, le personnel et les autres usagers de l'établissement. Devenir de la zone fumeurs actuelle en regard de l'entrée du primaire ? Besoin de communication sur les règles vers l'ensemble de la communauté scolaire et ce dès la prochaine rentrée scolaire (en liaison également avec le nouveau règlement intérieur du secondaire).

Interdiction formelle pour tous de fumer dans l'enceinte de l'établissement. Une zone sera aménagée pour les fumeurs au niveau de la DN1 durant l'été.

d. Médecin scolaire - infirmerie

Il est nécessaire que la fiche de liaison Infirmerie/parents soit vraiment mise en œuvre en cas de médication que ce soit au Primaire comme au Secondaire (papier ou email).

Rappel sera fait.

e. Maladies contagieuses – cantine

De nombreuses inquiétudes de parents entre les cas d'angine à streptocoque déclarés au Primaire (mail envoyé par le médecin scolaire aux parents) et le fait que la cantine fournisse les repas à certains établissements de santé. Nécessité de rassurer les parents sur la non-corrélation (à démontrer). Des inquiétudes avec d'autres pathologies plus graves (intoxication alimentaire par staphylocoque doré) apparaissent chez certains parents.

Le représentant de la Fondation fait savoir qu'une information à destination de tous les parents d'élèves sera prochainement faite. Suite à la réunion d'information du samedi 20 juin, des décisions seront prises par la Fondation. Cependant, le représentant de la Fondation tient à rappeler que l'hygiène dans la restauration scolaire est irréprochable. Que les différents contrôles sanitaires ont tous été positifs et sans recommandation des autorités compétentes. Il invite les parents à ne pas faire de déductions trop rapides entre des maladies que des enfants peuvent avoir et l'hygiène alimentaire et sanitaire.

f. Sécurité – accès du Lycée

Situation sur le plan Vigipirate : quelle évolution pour la prochaine rentrée scolaire ?

Voir compte-rendu séance.

4) Réformes de l'Éducation Nationale en particulier celle du collège

Besoin d'information et de communication vers les parents sur le contenu des réformes et le calendrier de mise en œuvre au Lycée français Anna de Noailles, en particulier à la prochaine rentrée scolaire.

Réponse de Monsieur le Proviseur. Les nouveaux programmes seront appliqués comme il se doit, quant à la réforme du collège, son application n'est pas prévue avant la rentrée 2016. Dans ce cadre, les communications seront apportées en temps et en heure aux familles et aux élèves.

5) Projet d'Établissement

Demande d'un point d'avancement du Projet d'Établissement pour sa 1ère année de mise en œuvre (situation des actions planifiées pour 2014-15, indicateurs de résultats, majoration des actions pour la prochaine année scolaire).

Réponse de Monsieur le Proviseur : La commission Projet d'Établissement ne s'est pas réunie cette année. Un recensement des projets en relation avec le PE a été fait au niveau du primaire par Monsieur le Directeur et ses équipes. Dans la mesure du possible, le même bilan sera fait pour le secondaire.

6) Fonctionnement de l'établissement

a. Instances et élections

Quelles commissions non obligatoires seront mises en place en 2015-16 (en 2014-15 : CESC, commission règlement intérieur, projet d'établissement (qui ne s'est pas réunie), restauration ?

Quel planning pour les réunions des instances et commissions du 1er trimestre ainsi que pour les différents scrutins avant les vacances de la Toussaint ?

Réponse de Monsieur le Proviseur : les commissions non obligatoires seront mises en place par la nouvelle direction du Lycée.

Pour ce qui est du planning, voir calendrier prévisionnel acté en séance.

b. Organisation de la rentrée 2015-2016

Quel accueil est proposé aux nouvelles familles ? Un accueil avec des parents d'élèves élus est-il envisageable ? Peut-on évoquer les rôles des délégués de classe au Secondaire, des parents élus aux Conseils d'école et Conseil d'établissement lors des réunions d'informations générales de rentrée (avant les réunions par classe) ?

Réponse de Monsieur le Proviseur : Oui les parents élus seront les bienvenus pour se présenter aux nouveaux parents à la réunion d'information du lundi 31 août 2015 à 15h00.

Pour les délégués de parents en Conseil de classe, Monsieur le Proviseur indique qu'à la rentrée prochaine une lettre sera adressée dès le début de l'année pour demander qui se porte volontaire pour endosser ce rôle. Cela permettra de réunir très rapidement les parents retenus par la Direction du Lycée dès la proclamation des résultats des élections. (Voir compte-rendu séance « organisation rentrée scolaire ».

Avant de lever la séance, Monsieur le Proviseur souhaite remercier l'ensemble des membres de droits ou invités pour leur engagement au service de l'Ecole et du Lycée français Anna de Noailles.

Il souligne la qualité des échanges durant les réunions de travail et les séances des conseils d'établissement ou d'école qui ont toujours respecté la pluralité des opinions et qui n'avaient qu'un seul but, servir l'intérêt collectif.

**A l'occasion des départs annoncés en cette fin d'année de certains membres du Conseil d'Etablissement, Monsieur le Proviseur tient à mettre en avant le professionnalisme des membres élus ou de droit qui quittent le Lycée et qui sont appelés à d'autres missions ou fonctions.
Une très belle continuation dans leur vie professionnelle et personnelle.**

Fin de séance 19h45.

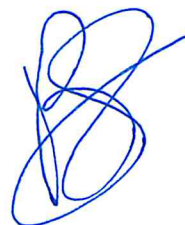
Le Président du Conseil d'établissement

Alain HOUILLE,



Le secrétaire de séance

Frédéric BAUJON,



La secrétaire adjointe de séance,

Delphine MAZILLIER,
P.B. A. MAZZUCOTELLI

